



ÇA ME CONSERM !

SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RÉGION
DES MOULINS



18 décembre 2025

Retraite

Taux de cotisation et résultats de l'évaluation actuarielle du RREGOP

Le 15 octobre dernier, le Comité de retraite du RREGOP recevait les résultats de l'évaluation actuarielle du RREGOP, qui présente le portrait de la situation financière en date du 31 décembre 2023 à l'égard des prestations à la charge des personnes participantes. L'embargo étant maintenant levé, nous pouvons vous informer qu'il s'agit de bonnes nouvelles pour notre régime de retraite.

Diminution du taux de cotisation

Cette évaluation actuarielle établit le taux de cotisation applicable pour les trois prochaines années (2026 à 2028).

Taux de cotisation sur l'excédent de 25 % du MGA*			
2025 (actuel)	2026	2027	2028
9,09 %	8,63 %	8,12 %	7,61 %

* Maximum des gains admissibles du régime de base du RRQ

La diminution du taux de cotisation s'explique principalement par la révision à la hausse de l'hypothèse de rendement à long terme ainsi que par la situation de surplus (voir les sections suivantes à cet effet).

Illustrations cotisation 2026

Aux fins d'illustration, voici des exemples de cotisation au RREGOP pour l'année 2026.

Salaires (\$)	40 000	50 000	60 000	80 000	100 000
Cotisations (\$)	1 313	2 329	3 345	5 295	7 021

Amélioration de la situation financière

La situation financière s'est à nouveau améliorée, passant d'un surplus de 10,6 milliards à un surplus de 13,4 milliards de dollars, comme l'indique le tableau suivant :

	2020	2023
1- Valeur actuarielle	80,9 G\$	90,3 G\$
2- Passif	70,3 G\$	76,9 G\$
3- Surplus (déficit) (lignes 1 et 2)	10,6 G\$	13,4 G\$
4- Taux de capitalisation (lignes 1 ÷ 2)	115,1 %	117,4 %